



ETAT DE FRIBOURG – STAAT FREIBURG

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONSTRUCTIONS  
RAUMPLANUNGS-, UMWELT UND BAUDIREKTION  
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT – AMT FÜR UMWELT

DIRECTION DES INSTITUTIONS, DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS  
DIREKTION DER INSTITUTIONEN UND DER LAND- UND FORSTWIRTSCHAFT  
SERVICE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE - AMT FÜR WALD, WILD UND FISCHEREI  
LABORATOIRE CANTONAL - KANTONALES LABORATORIUM



VILLE DE FRIBOURG – STADT FREIBURG

SERVICE DE L'ÉDILITÉ  
BAUAMT

## COMITÉ DE PILOTAGE – DÉCHARGE DE LA PILA PROJEKTOBERLEITUNG – DEPONIE LA PILA

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### Décharge de la Pila: adaptation de l'organisation de projet

***Le Conseil d'Etat a adopté le 17 novembre 2009 un arrêté modifiant les structures mises en place pour le projet d'investigation, de surveillance et d'assainissement de l'ancienne décharge de la Pila sur la commune d'Hauterive. La nouvelle structure entre en vigueur avec effet immédiat.***

L'ancienne décharge de la Pila sur la commune d'Hauterive fait l'objet d'investigations selon les dispositions sur les sites pollués depuis 2004. Au vu de l'ampleur du projet d'investigation, de surveillance et d'assainissement de l'ancienne décharge et du tronçon impacté de la Sarine, une [structure spécifique](#) a été mise en place le 2 octobre 2007 pour mener à bien le projet.

#### Nouvelle organisation

Sur la base de l'expérience de ces 2 dernières années, le Conseil d'Etat a décidé d'apporter quelques adaptations à la structure de projet. Le comité de pilotage (COFIL) devient une structure spécifique à l'Etat. Un comité des partenaires (COPAR) est institué afin d'assurer les échanges d'informations avec les autres instances ou personnes concernées, notamment la Ville de Fribourg. La cellule de coordination entre les différents services de l'Etat impliqués dans le projet (CIS) est renforcée, notamment avec la mise en place d'un groupe de travail « droit et procédures ». Un coordinateur de projet est désigné en la personne de Loïc Constantin, Chef de la section « déchets et sites pollués » au Service de l'environnement (SEn) et des ressources seront mises à disposition pour le suivi du projet. La modification ne porte pas sur le maître d'ouvrage qui reste le consortium composé de l'Etat de Fribourg, via le Service des forêts et de la faune, et de la Ville de Fribourg.

#### Etat des travaux

Les [mesures urgentes](#) prévues sur la décharge consistant principalement en l'implantation de 2 parois et l'excavation de matériaux dans une zone instable et dans le lit de la Sarine ont été réalisées en juillet 2009.

Les investigations et la surveillance du site quant à elles se poursuivent. Le cahier des charges du projet d'assainissement doit être établi pour la fin de l'année. Une information plus détaillée sur ces sujets sera donnée vers la fin janvier 2010.

Fribourg, le 18 novembre 2009

Renseignements complémentaires (mercredi 18 novembre 2009, 10h30-11h30)

**Georges Godel**, Conseiller d'Etat, 026 305 36 04

**Loïc Constantin**, Chef de la section déchets et sites pollués, SEn, 026 305 51 91